



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

CAP

Ouvrier en rénovation du bâtiment

Une
formation

Certificat d'aptitude professionnelle, par apprentissage

Programme

Matières technologiques et professionnelles :

- ❖ Pratique professionnelle
- ❖ Technologie
- ❖ Dessin génie civil
- ❖ Prévention Santé Environnement

Matières générales :

- ❖ Français
- ❖ Histoire-Géographie et Instruction Civique
- ❖ Mathématiques
- ❖ Physique-Chimie
- ❖ Education Physique et Sportive

Validation du diplôme

La formation est validée par le diplôme de l'Éducation Nationale.

L'examen se déroule sous forme d'épreuves ponctuelles (examen final)

- ❖ Matières générales (écrites et orales)
- ❖ Matières professionnelles (écrites et pratiques)

Poursuite d'étude possible : Aucune en alternance

100%
de réussite
en 2017

Rythme de l'alternance

La formation est dispensée au Centre de formation de l'artisanat situé à Nouville par une équipe pédagogique et en entreprise par le Maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance correspond à : **3 semaines en entreprise et 1 semaine de cours au CFA.**

Le calendrier prévoit 11 semaines et 3 jours de cours par an.

Nombres d'heures de cours prévues sur les 2 années : 906 heures

Conditions d'admission

- **Avoir au minimum 16 ans**
- Retrait et dépôt des dossiers d'inscription au POINT Apprentissage (de septembre à avril N+1)
- Réunion d'information collective
- **Recherche d'un Maître d'apprentissage**
- Tests de positionnement : Évaluation écrite (français, mathématiques)
- Entretien de motivation avec un conseiller du CFA
- **Signature du contrat d'apprentissage**
- Rentrée au CFA en mars

POUR S'INSCRIRE

se présenter au
POINT Apprentissage
muni d'une pièce d'identité



14 Rue de Verdun – NOUMÉA

Téléphone : 24 69 49

contact@apprentissage.nc

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 16H

www.apprentissage.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

OUVRIER POLYVALENT

par apprentissage

Un métier

Code ROME : I 1203

L'ouvrier polyvalent de maintenance, assure la maintenance et l'entretien de premier niveau au sein d'un bâtiment à usage collectif (maçonnerie, carrelage, peinture, papier peint, platerie, menuiserie, serrurerie, plomberie, électricité ...). Ce diplôme permet d'exercer des métiers liés au secteur du bâtiment comme agent de maintenance des bâtiments, agent d'entretien des collectivités ou personnel d'entretien des installations du bâtiment...



Missions

RECENSER LES ÉQUIPEMENTS et les installations réglementés et leurs consignes de maintenance.

PRENDRE CONNAISSANCE DES CONSIGNES d'hygiène et de sécurité propres à l'intervention.

CONTRÔLER visuellement l'état des murs, plafonds, sols, portes, fenêtres, toitures.

PROCÉDER À DES ESSAIS DE FONCTIONNEMENT des équipements : réseaux électriques et téléphoniques, matériels d'éclairage (prise de courant, fusibles, lampes, interrupteurs, moteurs), plomberie (robinets, joints, tuyauterie), mobilier.

DETECTER L'ORIGINE D'UNE PANNE et déterminer les travaux qu'il pourra effectuer lui-même ou qu'il devra confier à une entreprise extérieure spécialisée.

REPLACER LES PIÈCES usées ou défectueuses (fusibles, ampoules, joints, robinets, serrures).

S'ASSURER que les équipements remis en état fonctionnent convenablement.

RENDRE COMPTE DE L'AVANCEMENT des travaux à son chef d'équipe ou responsable,

Profil requis

Être manuel et soigné.

Aimer travailler en équipe.

Avoir une bonne condition physique, être reconnu apte au travail en hauteur et n'ayant pas d'antécédents respiratoires ou allergiques.

Respecter les règles de sécurité et veiller à sa sécurité et à celle des autres.

Être mobile pour se rendre sur les chantiers et même prêt à séjourner à proximité pendant la durée des travaux.

Statut de l'apprenti

- ❖ Salarié en contrat d'apprentissage ou en contrat de qualification
- ❖ Rémunéré par l'employeur suivant le barème en vigueur
- ❖ Salaire totalement exonéré des charges patronales : couverture sociale CAFAT prise en charge par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



CENTRE DE
FORMATION DE
L'ARTISANAT

1, rue Juliette Bernard, Nouville – Nouméa

Téléphone : 25 97 40 - Fax : 25 97 41

Email : formation@cma.nc

www.cma.nc